



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La demande d'organismes entendue : Le projet de loi pour l'implantation d'une banque de lait au Québec enfin déposé

Montréal, le jeudi 28 mars 2013 – L'Association pour la santé publique du Québec (AS PQ), le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) et Préma-Québec se réjouissent de l'annonce faite hier matin par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert concernant le dépôt du projet de loi modifiant la *Loi sur Héma-Québec* qui permettra l'implantation d'une banque de lait maternel publique au Québec.

«Il était primordial que le mandat d'Héma-Québec soit élargi afin d'offrir les meilleures conditions de vie pour les grands prématurés.» affirme Geneviève Guérin, responsable du dossier périnatalité à l'Association pour la santé publique du Québec.

Héma-Québec aura besoin de 260 donneuses, recrutées parmi celles qui consentent au don de sang de cordon ombilical afin de répondre à la demande des bébés nés à moins de 32 semaines de gestation. Ces bébés, présentant un état de santé précaire, et ne pouvant parfois pas bénéficier du lait de leur mère, nécessitent le lait maternel comme moyen d'alimentation idéal. « La réalité des parents d'enfants prématurés est méconnue. Tirer son lait est parfois difficile lorsque notre bébé est mal en point, que nous sommes épuisées et inquiètes. Pour certaines mères, ça ne fonctionne pas.» explique Ginette Mantha, directrice de Préma-Québec.

«Nous sommes ravies de l'avancement de ce dossier. Nous aimerions que le ministre permette à Héma-Québec de travailler à la mise en place de la banque avant même l'adoption de la loi, car chaque mois qu'on gagne, c'est potentiellement la vie d'enfant qui est sauvée» Raphaëlle Petitjean, présidente du Mouvement allaitement du Québec (MAQ).

Héma-Québec avait déposé, il y a deux ans déjà, les résultats de leur étude de faisabilité d'implantation d'une banque de lait pour venir en aide aux grands prématurés québécois. La banque de lait devrait pouvoir fournir d'ici quelques mois un lait maternel pasteurisé et sécuritaire aux quelques dizaines de bébés prématurés qui naissent chaque année au Québec.

À propos

Le *Mouvement allaitement du Québec* (MAQ) est un organisme communautaire indépendant qui a pour mission de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes,

des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles. www.AllaiterAuQuebec.org

Créée en 1943, l'*Association pour la santé publique du Québec* (ASPQ) a pour mission de contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise, à titre de ressource autonome et associative en santé publique.
www.aspq.org

Préma-Québec est l'association québécoise pour les enfants prématurés, et a pour mission d'offrir des services améliorant la qualité de vie des prématurés et de leurs parents.
www.premaquebec.ca

-30 -

Sources :

Raphaëlle Petitjean
Présidente du Mouvement allaitement du Québec (MAQ)
Téléphone : 514-693-1182
Courriel: <mailto:presidente@AllaiterAuQuebec.org>

Geneviève Guérin,
Responsable du dossier périnatalité, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
Téléphone : 514-528-5811 poste 250
Courriel : gguerin@aspq.org

Philippa Favreau,
Coordonatrice aux communications, Préma-Québec
Téléphone : 450-651-4909
Courriel : philippa.favreau@premaquebec.ca